

**8 mars 2001, Québec**

**Discours à l'occasion de l'assermentation**

Madame le Lieutenant-Gouverneur,  
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Honorable Juge en chef de la Cour du Québec,  
Mesdames, Messieurs les ministres et les Membres de l'Assemblée nationale,  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs les Consuls généraux  
Chers amis,  
Distingués invités,

Vous avez devant vous le nouveau gouvernement du Québec, le gouvernement de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Les hommes et les femmes qui le composent sont animés par la même ambition, la même passion:

Faire avancer le Québec, dans tous les aspects de sa vie collective et rechercher non seulement l'égalité de nos compatriotes quant à leurs chances de bonheur et d'épanouissement humain, mais encore promouvoir par la solidarité l'avènement réel de cette égalité. Nous ferons cela, tout en donnant, suivant nos convictions profondes, un nouvel élan vers la pleine affirmation nationale de notre patrie.

Depuis plus de 40 ans, le Québec s'est engagé résolument sur la voie de la modernité, et il occupe aujourd'hui une place enviable parmi les nations les plus développées et solidaires du monde, même si, reconnaissons-le, il n'a pas encore atteint la limite de son fabuleux potentiel.

Si nous sommes maintenant une nation solide et prospère, c'est notamment parce que les gouvernements qui se sont succédé ont défendu à leur manière les intérêts et la place du Québec au gré et au cours de l'histoire.

C'est avec fierté que les membres du nouveau gouvernement se voient confier la mission de se dépasser sans relâche pour que le Québec puisse aller encore plus loin et selon les valeurs qui lui sont propres.

Des défis exigeants mais emballants.

Le Québec, comme la plupart des sociétés occidentales, est aujourd'hui confronté à un certain nombre de problèmes qui pourraient affecter l'avenir de notre société et la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. Ce sont ces réalités qui constitueront les plus importants défis des membres de ce gouvernement.

Maintenir le cap sur la prospérité Tout d'abord, il nous faudra maintenir le cap sur la prospérité. Les dernières années de croissance ne sauraient occulter l'équilibre fragile de l'économie québécoise dans la conjoncture présente. Sans cette prospérité, il devient inutile

de parler de redistribution de la richesse. Il nous faudra donc profiter de la présente période, quoi qu'il arrive, pour consolider les assises de notre économie et pour parachever les transformations de nos grands programmes sociaux. Parallèlement, il faudra que le Québec s'assure de demeurer compétitif à l'échelle mondiale. Ma collègue, la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, madame Pauline Marois, pourra appliquer sa compétence, son expérience, son sens de l'État et des valeurs sociales à ce double impératif de soutenir la création de la richesse et de toujours mieux la partager. De façon particulière, il sera nécessaire d'accélérer la cadence dans les régions-ressources du Québec pour leur permettre de prendre pleinement leur place dans la nouvelle économie en particulier, tout en allant au bout de la transformation de leurs richesses. Le Québec a besoin que toutes ses régions soient fortes pour rester prospères. Le nouveau ministre d'État aux Régions, monsieur Gilles Baril, disposera d'outils puissants, en tant que ministre à la fois des Régions, de l'Industrie et du Commerce et ministre responsable de la Société générale de financement, pour travailler à la réalisation de cet objectif prioritaire.

**Lutter contre la pauvreté** Ce gouvernement est également très préoccupé par l'élargissement lent, mais constant de l'écart que l'on observe entre les plus riches et les plus pauvres. Ce n'est pas le genre de société que nous voulons pour le Québec. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, la lutte à la pauvreté sera pour nous une obsession comparable à celle que nous avons entretenue pour combattre le chômage. Il est inacceptable que l'accroissement du commerce et de la richesse qui en découle ne s'accompagne pas d'un enrichissement de tous les groupes de la société. Le Québec ne pourra prétendre progresser s'il accepte qu'un nombre important de familles, et de jeunes notamment, restent pauvres. Tous les membres du gouvernement, peu importe les secteurs dans lesquels ils sont appelés à œuvrer, devront travailler à cette tâche. Le nouveau ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, monsieur Jean Rochon, aura à coordonner cette offensive, assisté par la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, madame Nicole Léger.

**Relever le défi du savoir et des connaissances** Par ailleurs, dans le monde actuel, aucune société ne saurait prospérer si elle ne peut relever le défi du savoir et donner à tous ses citoyens la capacité de parfaire constamment leurs connaissances. Le Québec a un des taux de fréquentation scolaire parmi les plus élevés des pays de l'OCDE.

**L'éducation et l'accès aux connaissances** sont plus que jamais la clé de voûte de la prospérité. Le Québec a réussi à se hisser dans le peloton de tête des nations. Notre ambition est non seulement de l'y maintenir mais de faire encore mieux. Le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, monsieur François Legault, est déjà bien engagé sur cette voie. Je lui ai confié la tâche de mener à terme les réformes entreprises.

**Gérer avec rigueur** Par ailleurs, il nous faudra prendre la juste mesure de notre capacité collective de dépenser. Ceux qui croient que le gouvernement va s'éloigner du déficit zéro sont dans l'erreur. Notre État national ne pourra pas se laisser entraîner de nouveau dans l'escalade sans fin de toutes les dépenses. J'attends de mes collègues qu'ils fassent preuve de rigueur, d'imagination et d'innovation pour trouver les solutions qui répondent concrètement aux besoins de la population et qui prennent en compte ses valeurs et ses priorités fondamentales.

**Moderniser l'État québécois** Enfin, à une époque encore récente, une bonne partie de l'expertise et de l'innovation au Québec venait de la fonction publique. Notre société a

progressé, des Québécoises et des Québécois ont pris les commandes dans plusieurs secteurs d'activité privés. L'État s'est retiré de plusieurs champs d'intervention pour se concentrer sur ses vraies tâches: moins d'État, mieux d'État, pourrions-nous dire. D'une façon particulière, surtout depuis la Révolution tranquille, la fonction publique québécoise est compétente et de haut calibre. À cet égard, je tiens, en soulignant son départ, à remercier monsieur Michel Noël de Tilly pour sa contribution exceptionnelle au fonctionnement de l'État québécois au cours des dernières années, à titre de secrétaire général du gouvernement.

J'attends de la fonction publique québécoise d'aujourd'hui qu'elle accroisse sa capacité d'analyse et de prospective afin de suivre les changements qui se dessinent à l'échelle internationale et d'en mesurer les impacts sur le Québec. Le nouveau ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, monsieur Sylvain Simard, sera l'animateur de la modernisation de l'État québécois qui vise d'abord et avant tout l'amélioration constante de la qualité des services aux citoyens, tout en maintenant le cap sur le contrôle rigoureux des dépenses publiques déjà entrepris par son prédécesseur, monsieur Jacques Léonard.

#### La maturité du Québec moderne

Ces défis que nous devons relever tous ensemble sont à la fois nouveaux parce qu'ils se posent à nous en des termes neufs, propres à notre temps, mais ils sont ceux aussi de la maturité parce qu'ils ont été portés à divers degrés par tous les gouvernements du Québec moderne.

Aujourd'hui, avec les membres de la nouvelle équipe ministérielle, j'ai la conviction profonde de prendre charge d'un héritage puissant et fécond que nous ont légué tous les premiers ministres de Jean Lesage à Lucien Bouchard.

Comme mes prédécesseurs issus du Parti Québécois l'ont bien démontré, on peut poursuivre l'objectif de la souveraineté et gouverner le Québec avec vigueur et efficacité. N'oublions pas que ce sont les souverainistes qui, pendant plus de quinze ans, ont donné aux Québécoises et aux Québécois des gouvernements qui ont fait avancer de façon spectaculaire leur vie collective. Je pense notamment à la Charte de la langue française, la protection du territoire agricole, le financement démocratique des partis politiques, l'assurance automobile, la politique familiale, la Loi sur l'équité salariale, l'assurance médicaments, le rétablissement des finances publiques et la relance de l'économie et de l'emploi.

Avec l'équipe dont j'annonce la composition aujourd'hui, j'ai bien l'intention de poursuivre cette tradition d'un gouvernement qui veut régler la question nationale, mais qui en même temps, inlassablement et chaque jour, améliore le Québec et les chances de bonheur des hommes et des femmes qui y vivent.

#### L'héritage de Lucien Bouchard

Je voudrais souligner le sentiment de fierté que je ressens en prenant officiellement la

succession d'un homme d'État tel que Lucien Bouchard. Il a dirigé notre gouvernement avec courage, lucidité et humanisme pendant cinq ans.

Les traces de son œuvre sont profondes, et il sera sûrement considéré, à ses réalisations, comme l'un des grands premiers ministres du Québec.

C'est sous sa direction que les finances publiques du Québec ont retrouvé l'équilibre après un demi-siècle et que l'économie a performé plus que jamais.

L'action du gouvernement

Nous n'oublierons pas que c'est sous la gouverne de Lucien Bouchard que notre système de santé a effectué les changements profonds et difficiles qui assurent aujourd'hui sa pérennité et son développement.

À cet égard, les importants réinvestissements qui ont été consentis et les travaux de la commission Clair permettent d'envisager sous un jour meilleur les défis que nous devons encore relever. Le nouveau ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Rémy Trudel, devra entre autres s'attaquer au problème des délais pour l'accès à certains services. Nous constatons en effet que les citoyennes et les citoyens sont satisfaits des soins reçus, mais demeurent préoccupés par les questions de l'accès et de l'attente.

Que dire maintenant de la réforme municipale, portée par la vision et la détermination de celle qui conserve la responsabilité de l'achever, la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, madame Louise Harel. Je suis convaincu que cette réforme s'imposera comme une des grandes œuvres politiques de la présente décennie.

Il est remarquable de constater l'appui élevé qu'a toujours conservé le gouvernement à travers ces nombreuses et importantes réformes qui ont parfois demandé d'énormes sacrifices. Nous puisons dans cette confiance la conviction que notre action correspond à la recherche du bien commun, la seule raison d'être de la démocratie. Cette confiance nous confirme dans notre détermination de poursuivre et de consolider les réformes entreprises et aussi d'en informer mieux la population.

Très bientôt, devant l'Assemblée nationale, je présenterai le nouveau programme d'action gouvernementale dans le cadre du discours inaugural.

Ce dernier comprendra les différents engagements que j'ai évoqués au cours des dernières semaines et qui concernent la santé, l'éducation, la jeunesse, la lutte contre la pauvreté, le soutien des régions et l'équilibre des finances publiques. Tout cela en maintenant le souci obstiné d'accélérer la croissance et le développement de notre économie, seul moyen d'apporter une réponse durable au fléau du chômage et de maintenir notre solidarité sociale. Une équipe de grande valeur, donnant une place majeure aux femmes. Pour prendre en charge ces responsabilités, j'ai la grande fierté d'avoir auprès de moi, aujourd'hui, l'équipe qui m'accompagnera.

Il s'agit d'une équipe de grande valeur profondément modifiée et dont le mandat est très exigeant.

Comme vous avez pu le constater vous-mêmes, cette équipe se compose d'un grand nombre de femmes compétentes et expérimentées.

L'occasion ne pouvait pas être plus appropriée, en cette Journée internationale des femmes, pour démontrer clairement le rôle stratégique que les femmes jouent dans la conduite des affaires publiques québécoises et qu'elles joueront de plus en plus. Près du tiers des portefeuilles ministériels sont confiés à des femmes, ce qui place le Québec à l'avant garde des gouvernements modernes.

Surtout, jamais autant de postes stratégiques n'auront été occupés par un aussi grand nombre de femmes dans toute l'histoire du gouvernement du Québec. Vice-première ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pauline Marois aura un rôle essentiel et sera effectivement le numéro deux du gouvernement.

En plus de mesdames Marois et Harel, que j'ai déjà mentionnées, cette représentation féminine à un des plus hauts niveaux de l'État comprendra madame Louise Beaudoin, ministre d'État aux Relations internationales, madame Diane Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, et madame Linda Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance. Je souligne également que les six comités ministériels de coordination, principaux rouages du gouvernement, seront présidés par des femmes.

Par ailleurs, cinq des dix membres du Comité des priorités, composé des dix ministres d'État, seront également des femmes. J'ai bien l'intention de faire en sorte que ce comité, placé sous ma présidence, joue un rôle prépondérant dans l'examen et la discussion des différents dossiers gouvernementaux. J'aurai l'occasion, dans un avenir rapproché, de fournir plus de précisions à ce sujet.

Un gouvernement efficace

Ce gouvernement visera avant tout l'efficacité dans l'action

L'équipe qui vous est présentée a été légèrement resserrée par rapport au gouvernement précédent, puisqu'elle comprend 24 ministres, au lieu de 26.

Une innovation a été apportée avec la création de postes de secrétaires d'État. Ils siègeront au Conseil des ministres et aux comités ministériels de coordination, pour les sujets qui les concernent.

Leur nomination permet de consacrer à certains dossiers une importance et un soin particulier. Elle aura également pour effet d'accentuer la présence gouvernementale sur le terrain et auprès des citoyennes et des citoyens.

Je profite de l'occasion pour saluer deux vétérans du parlementarisme québécois et de notre formation politique, mes amis Jacques Léonard et Jean-Pierre Jolivet, qui ont choisi volontairement de quitter la vie politique pour faire place aux jeunes en particulier. Je voudrais aujourd'hui les remercier chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli à

l'Assemblée nationale et au gouvernement, toujours avec l'intérêt du Québec chevillé au cœur et à l'esprit. Des objectifs exigeants, une étape cruciale.

Le gouvernement qui vous est présenté aujourd'hui se donne des objectifs très exigeants. Nous nous engageons à mener à bien les multiples réformes entreprises sous l'autorité de Lucien Bouchard et à consolider ce qui a été accompli.

Un objectif : réaliser la souveraineté

Notre système parlementaire confie la direction de l'État au parti majoritaire, avec toutes les orientations qui sont les siennes.

[A few words for the benefit of our english speaking compatriots to reaffirm that this government will dedicat its efforts to the well being of all citizens. Of course, the majority party of government is committed to the solution of the Québec national question but like we did so well during our 15 years in power we will maintain our usual dedication in all our government tasks and duties. This gouvernement will go on sustaining economic growth, wealth creation and equal redistribution of it. The absolute respect of every ones rights in all aspect of their lives is of part of our deepest convictions.

I warmly invite you to participate fully in the construction of a plural and inclusive Québec. A Québec that will stand proud beside the other occidental nations.]

Il est donc clair que je poursuivrai avec toute ma détermination la quête de notre souveraineté nationale et de tous les autres idéaux progressistes du Parti Québécois. Leur pleine réalisation dépend d'ailleurs largement d'un statut de pays complet et reconnu pour notre nation, suivant les mots de René Lévesque dans les derniers mois de sa vie. Mon action en ce sens est d'ailleurs basée sur une idée centrale et puissante qui est maintenant largement consensuelle: le Québec forme une nation.

Mon parti, tout comme le Bloc Québécois, préconise la solution retenue et souhaitée par l'ensemble des nations de la terre : la souveraineté dont l'essence réside dans la totalité des pouvoirs législatifs, fiscaux et internationaux. On sait par ailleurs que la façon moderne d'exercer cette souveraineté implique pour les nations libres d'en mettre certains éléments en commun. Elles créent aussi des institutions pour gérer leurs relations et éviter tout déficit démocratique. C'est pourquoi je crois profondément que notre avenir national repose dans la création d'une union Canada-Québec binationale et de type confédéral, inspirée du modèle exemplaire qui donne à l'Europe de l'Ouest harmonie et prospérité. Il est également envisageable qu'ultimement un tel modèle rejoigne les trois Amériques si notre partie du monde suivait d'une manière ou d'une autre l'exemple européen.

Je suis profondément convaincu, comme des millions de Québécoises et de Québécois, que cette formule basée à la fois sur des valeurs éternelles et sur une éclatante modernité constitue le meilleur règlement de notre lancinante question nationale et servirait aussi bien les intérêts du Québec que ceux du Canada. Par ailleurs, je veux exprimer tout mon respect pour les opinions contraires, et ceux et celles qui les partagent. Mon espoir est de convaincre le plus grand nombre possible de nos concitoyens et concitoyennes de la justesse de mes

vues et de celles de l'ensemble du mouvement souverainiste mais dans l'estime parfaite de toutes les autres tendances. C'est pourquoi le choix des moyens d'actions respectera les plus grandes normes de l'éthique démocratique.

#### Des remerciements

Vous me permettez, au terme de cette cérémonie d'assermentation, d'avoir une pensée pour les membres de ma famille aussi bien mon épouse décédée que mes enfants, mes petits-enfants, mes soeurs et ma mère. Je veux les remercier pour l'affection et la compréhension dont ils ont toujours fait preuve à mon égard, et ce, malgré les difficiles contraintes familiales qui sont imposées par la vie publique.

Fort de cet appui intime, essentiel pour tout être humain, j'entreprends dès aujourd'hui avec enthousiasme et sérénité l'exercice de l'important mandat qui m'est confié par la collectivité.

Je vous remercie toutes et tous.